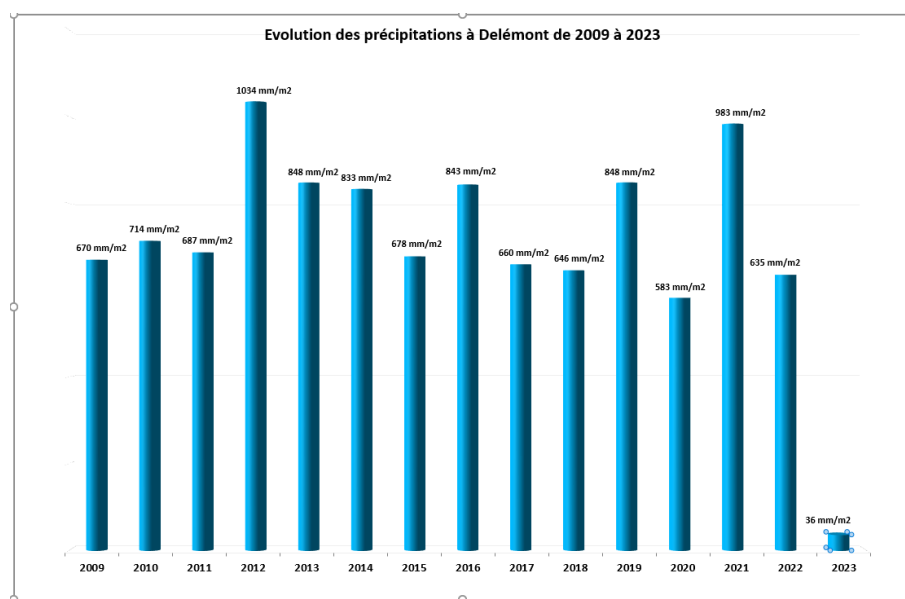


REPONSE AU POSTULAT 4.03/22

Protéger les sols pour protéger les eaux

M. Christophe Badertscher, PS

Les sécheresses et canicules se multiplient effectivement de façon constante et les conséquences sur les sols et forêts sont visibles et inquiétantes. Ces phénomènes ont un impact néfaste sur les sols qui, s'ils ne sont pas protégés, s'assèchent et perdent de la matière organique. Les ressources en eau sont suivies de très près par les SID, notamment par une analyse constante de la pluviométrie, selon l'exemple ci-dessous :



Source : SID

Études déjà en cours

Les SID ont entamé des analyses à ce sujet. En 2021, une étude de séquestration du carbone dans les sols pour produire de la biomasse et éviter l'appauvrissement des sols a été menée en collaboration avec la Fondation rurale interjurassienne (FRI). Le but était de déterminer les options d'amélioration possibles, les moyens à mettre œuvre et l'identification des besoins et les possibilités de financement. Il s'agit de reprendre les objectifs du programme fédéral « Terres vivantes ». Vu les sujets d'actualité à traiter, il a été décidé de mettre cette étude à jour cette année. L'objectif est de collaborer très étroitement avec les agriculteurs delémontains, notamment grâce aux collaborations avec la FRI.

Propositions concrètes

Le cas échéant, le Conseil communal proposera des mesures concrètes dans le cadre du budget 2024 afin de valider les soutiens financiers aux agriculteurs et agricultrices et ainsi appliquer rapidement les principes de l'agriculture de conservation dans les bassins versants de nos captages.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 14 mars 2023